



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bilan

Question écrite n° 42549

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation des banques françaises au regard de leur possession d'actifs dits toxiques ou risqués. En fin d'année 2008, l'État a garanti pour 360 milliards d'euros dont 40 milliards d'euros apportés en recapitalisation aux banques françaises. Au moment où les banques vont établir leur bilan 2008, l'estimation des pertes réalisées et des risques devant faire l'objet de provisions doit conduire à évaluer la réalité des risques. Elle lui demande donc si le Gouvernement entend expertiser les bilans des banques aidées en évaluant de façon la plus complète leurs actifs à risque.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42549

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1696

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)